

LES SYNDICATS AGRICOLES et les manifestations paysannes

Les récentes manifestations des paysans bretons et les condamnations qui les ont suivies ont motivé une lettre du Centre national des Jeunes Agriculteurs à M. Pisani, lettre dans laquelle le C.N.J.A., tout en se défendant de recommander à ses adhérents « des actes absurdes », marque sa solidarité « pour les manifestations qui sont une expression raisonnable de difficultés incontestables » :

« C'est le cas, notamment, poursuit la lettre, de cette manifestation qui a consisté à labourer six hectares repris à cinq agriculteurs par un marchand de bestiaux. Dans une région où le revenu de la plupart des paysans est inférieur au S.M.I.G., il est normal que ces mêmes paysans se révoltent lorsque des terres leur sont arrachées. En labourant ces six hectares, ils ont voulu rappeler le problème toujours entier des cumuls de profession. L'amende de 500 francs qui vient de leur être infligée par le tribunal de Morlaix correspond, pour certains, à beaucoup plus que leur revenu mensuel. Ceci oblige à réfléchir sur les causes profondes des manifestations. »

D'autre part, la lettre exprime une fois de plus la protestation du C.N.J.A. contre l'insuffisance des moyens jusqu'ici mis en place pour l'application des lois d'orientation agricole, tant en ce qui concerne l'achat des terres aménagées par les S.A.F.E.R. que la limitation des cumuls, les investissements agricoles « débudgétisés », la limitation des élevages industriels, les groupements d'exploitations agricoles.

Par ailleurs, la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants, dont le congrès s'est ouvert cette semaine, envisage de créer une caisse de solidarité pour ses militants victimes de la répression et n'a pas invité le ministre de l'Agriculture à ses assises (comme elle en avait l'habitude).

Mais si les organisations agricoles tendent à continuer, comme les syndicats ouvriers, l'action directe et la discussion avec les pouvoirs publics, elles ont aussi en commun avec eux le souci du développement des régions en crise.

C'est ce qui explique la présence des agriculteurs aux manifestations de Nantes et de Saint-Nazaire, la participation d'ouvriers et d'étudiants à la manifestation nocturne de Brest le 21 février, la prise de parole au meeting des agriculteurs de Saint-Brieuc des représentants de la C.G.T., de la C.F.T.C., de F.O., de l'U.N.E.F., de la F.E.N.

Aussi bien, les responsables paysans de Bretagne sentent la contradiction qui existe entre l'action revendicative de leurs adhérents et leur vote souvent favorable aux tenants du régime (six députés U.N.R. sur huit dans les départements bretons).

Des consignes pour les prochaines élections cantonales vont tenter de mettre en échec les candidats soutenus par les partis de la majorité, mais cela sera difficile dans la mesure où il s'agit de notables bien implantés ne se présentant pas sous l'étiquette gaulliste.

